

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 19-03-05

Séance du 26 mars 2019

AFFAIRES FINANCIERES **COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2018**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six mars, à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat – Route Départementale 619 à NANGIS, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ghislain BRAY, Président.

Selon l'article 2 des statuts, le Comité Syndical est composé de **97** membres titulaires : **32** délégués pour la communauté de Communes « Bassée-Montois », **19** délégués pour la communauté de Communes de la Brie Nangissienne, **38** délégués pour la Communauté de Communes du Provinois, **4** délégués pour la communauté de communes de la Brie des Rivières et Châteaux, **1** délégué pour la Communauté de Communes des Deux Morin, **3** délégués pour la Communauté de Communes du Val Briard.

Titulaires présents : Mmes et M. BAALI CHERIF, BOURCIER, CANAPI, CIOTTI, GONCALVES, LEROY, MORIN, OSSOLA, PANNIER, RAMBAUD, VOISEMBERT, ROUSSEAU, FRISINGHELLI, MYTNIK, DUPUIS, POMMIER, BRICHET, BALDY, HARSCOET, CIPRES, MARTINET, VIVET, BARRACHIN, ALARD, FORTIN, DELORME, DELANNOY, CONDAMINET, FENOT, MONTAGU, GYARMATHY, GOUVERNE, LEVASSEUR, COCHET, RAYER, COUSTALAT, BEAUGELET, MALHET.

Suppléants présents : Mmes et M. BOREL, FABRE, FASSELER, SOBCZACK, NIORTHE, FOURREY, MAILLET, SIERRA SIMON, SOLER, DELETTRE, FLAMEY, KOFFEL.

Représentés : Mmes et M. GUERINOT (pouvoir à FENOT), CAFIN (pouvoir à SOBCZACK), AUGÉ (pouvoir à FLAMEY), LAMY (pouvoir à BARRACHIN), BENECH (pouvoir à BOURCIER), BACQUET (pouvoir à BAALI CHERIF), IZACARD (pouvoir à VIVET), NUYTENS (pouvoir à OSSOLA), GALLOIS (pouvoir à LEROY), MASSON (pouvoir à RAYER), RICHARD (pouvoir à KOFFEL), BOUVRAIN (pouvoir à CANAPI).

Excusés : Mmes et M. PERNEL, LEBAT, BANTEGNIE, VENARD.

Secrétaire de séance : M. DELANNOY

Date de la convocation	: 15 mars 2019
Nombre de délégués en exercice	: 97
Nombre de délégués présents	: 50
Suffrage exprimé	: 62

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 19-03-05

Séance du 26 mars 2019

AFFAIRES FINANCIERES
COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2018

Monsieur le Vice-président chargé des Finances présente au Comité les résultats de la gestion budgétaire pour l'exercice 2018.

Le bilan s'établit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

DEPENSES	12 999 623,94 €
RECETTES	13 139 382,50 €
SOLDE DE L'EXERCICE (excédent)	139 758,56 €
EXCEDENT REPORTE	2 553 259,77 €
EXCEDENT CUMULE	2 693 018,33 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	1 030 579,92 €
RESTES A REALISER (dépense)	4 355 936,07 €
TOTAL DES DEPENSES	5 386 515,99 €
RECETTES	1 267 058,78 €
RESTES A REALISER (recette)	2 000 000,00 €
TOTAL DES RECETTES	3 267 058,78 €
SOLDE DE L'EXERCICE (déficit)	2 119 457,21 €
SOLDE REPORTE	1 581 981,99 €
BILAN CUMULE (déficit)	537 475,22 €
SOLDE GLOBAL DU BUDGET (excédent)	2 155 543,11 €

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 19-03-05

Séance du 26 mars 2019

Le bilan cumulé des sections d'investissement et de fonctionnement présente, pour l'année 2018, un excédent global de 2 155 543.11 €.

LE COMITE SYNDICAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITÉ, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR BARRACHIN,

APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2018, TEL QU'IL A ETE PRESENTE.

Ainsi fait et délibéré
Pour expédition conforme,
Le Président,




Ghislain BRAY

Certifié exécutoire et transmis en Préfecture, le 05 avril 2019

Affiché, le 05 avril 2019

Le Président,


Ghislain BRAY

